

RÉPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'EQUIPEMENT

UNITE NATIONALE DE COORDINATION (UNC)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)

**RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXTERNE POUR L'AUDIT DES
COMPTES DU PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE RURALE (PAAR)**

No de Prêt/Crédit/Don : N° V0330

No. Plan de Passation des marchés du 01/06/2017 au 31/12/2018

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR). Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Relatifs au Recrutement d'un Auditeur Externe pour l'Audit des Comptes du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)**.

Les Services de consultant (« Services ») visent à :

- S'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet (Unité Nationale de Coordination et Agences d'exécution) directement ou indirectement (notamment dépenses effectuées par l'AGETIER pour le compte du PAAR) sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées ;
- S'assurer que les structures de gestion (administratives et financières) mises en place répondent correctement aux obligations en matière de bonne gestion financière des fonds mis à disposition pour l'exécution des activités du projet, et sont adaptées aux exigences de transparence, de conformité et de rapportage ;
- S'assurer, au travers des vérifications, que les conditions spécifiques, prévues tant dans le document de projet, les conventions, les contrats ou tout autre document légal, ainsi que les paiements qui s'y attachent, ont été respectées tant du point de vue de la légalité, de la régularité que de la conformité;
- S'assurer que les états financiers dans leur aspect significatif donnent une image fidèle et sincère du projet au terme de la période auditée ;

- Proposer des mesures spécifiques pour le renforcement des dispositifs et des outils de gestion administrative et financière.

L'Unité Nationale de Coordination invite les firmes de consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Le cabinet doit être un bureau d'expertise comptable expérimenté en audit avec au moins 5 ans d'expériences d'audit de projet sur financement extérieur et être acceptable par l'IDA. Il doit être régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Expert-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, faire profession habituelle de réviser les comptes;
- Fournir les preuves sur les capacités techniques et managériales de la firme : (diplômes, attestations ou certificats et des expériences citées par le personnel de la firme ou autre);
- Fournir les preuves de la réalisation de mission similaires à travers : les attestions de bonne fin d'exécution ; les pages de garde et page de signature de contrat.

Les trois meilleurs candidats seront short –listés pour la suite de la procédure.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » de janvier 2011, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection fondée sur la qualité et le cout (SFQC) conformément aux Directives de la Banque Mondiale pour la Sélection et l'Emploi de Consultants, (Section V édition Janvier 2011 révisé Juillet 2014).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures:
UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél.: 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30;
E-mail : tykone5@yahoo.fr ou dmariko@pstmali.org ,Bamako, République du Mali.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le 20/04/2018 avant 16 heures.

Unité Nationale de Coordination (UNC)
A l'attention de Monsieur le Coordinateur
Rue 47, Porte 212 Médina –Coura Bamako
Tél: +223 20 21 57 25
Fax: +223 20 21 92 30
E-mail: tykone5@yahoo.fr ou dmariko@pstmali.org

Bamako le 20 mars 2018

Le Coordinateur